

# REVUE DE PRESSE\*

## DU MERCREDI 13 MAI 2026



\* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

## Un mois de chantiers XXL sous Fourvière, à Perrache et sur l'axe M6/M7



Tunnels, trémies et autoroutes sont concernés par les travaux autour de l'axe M6/M7 (crédit : Wikimedia).

Plusieurs **fermetures simultanées** vont perturber les **principaux axes routiers** lyonnais dès ce jeudi soir, avec des conséquences attendues bien **au-delà du tunnel sous Fourvière**.

### ■ Ce qui se passe

- La circulation sera coupée dans les 2 sens dans le **tunnel sous Fourvière**, mais aussi sur une partie des axes **M6** et **M7**. Plus au sud, l'**A7** sera fermée dans le sens Paris-Marseille entre **Pierre-Bénite** et **Saint-Fons**. Une situation qui doit se répéter durant **4 week-ends de mai** : du 7 au 11 mai, du 13 au 18 mai, du 22 au 26 mai puis du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin.
- Les fermetures concernent l'un des secteurs les plus empruntés de l'agglomération. Chaque jour, plus de **100 000 véhicules** passent par ces axes. Même si les travaux ont été programmés pendant les ponts et week-ends prolongés, les reports de circulation devraient être importants sur l'Est lyonnais, le périphérique **Laurent-Bonnevay** ou encore la **Rocade Est**.
- Les autorités recommandent d'éviter autant que possible le secteur de **Fourvière** et de privilégier les itinéraires via l'**A46**, l'**A42** ou la **N346**. Pour rejoindre le sud par le pont de **Pierre-Bénite**, une déviation passera notamment par **Brignais** puis **Givors**.
- Autres perturbations : certaines trémies de **Perrache** seront elles aussi fermées selon les week-ends, compliquant les accès à la **Presqu'île** et à la gare.

### ■ La toile de fond

- Derrière ces fermetures se cachent plusieurs chantiers **menés en même temps pour limiter le nombre total de coupures**. Sous **Fourvière**, la Métropole doit refaire **150 mètres de chaussée** dans le tube sud, où des dégradations sont apparues sur la dalle.
- Les travaux nécessitent plusieurs jours de **séchage du béton**, rendant impossible une

intervention uniquement de nuit. Les équipes vont aussi remplacer l'ensemble des **éclairages du tunnel** et réparer certaines parois.

- À **Perrache**, des **bornes incendie** doivent être installées dans les **trémies**, tandis que les travaux du futur **pôle bus** provoqueront des **vibrations** nécessitant des **fermetures de sécurité**.
- Au sud de Lyon, les travaux sur les viaducs de **Pierre-Bénite** entrent enfin dans leur dernière grande phase après plus d'un an de chantier.

LE PROGRES 09/05/06

**Rhône****Les chenilles processionnaires sont de retour, il faut s'en méfier**

Alors que le printemps est bien installé, les chenilles processionnaires refont leur apparition dans le département. D'apparence inoffensives, elles présentent en réalité des risques importants. Il convient ainsi d'être vigilant.

Elles sont de retour. Du printemps jusqu'au début de l'été, c'est la période des chenilles processionnaires du chêne et du pin. Dans les parcs, les jardins, les forêts, sa présence est partout dans le département. Cette petite bête, apparemment inoffensive, mesurant entre 3 et 4 cm, est en vérité dangereuse pour l'homme comme pour les animaux.

Surtout, ses poils microscopiques sont très urticants. « Ils peuvent se détacher et être transportés par le vent, provoquant des réactions allergiques sévères : démangeaisons, œdèmes, troubles respiratoires, voire choc anaphylactique. Les poils restent actifs jusqu'à trois ans, même après la disparition des chenilles », indique l'Office national des forêts (ONF).

**« J'ai eu peur pour mon chien »**

Les animaux domestiques, en particulier les chiens, figurent parmi les principales victimes. « Un mercredi après-midi, j'avais décidé d'aller me promener dans les bois avec mon chien, raconte Sylvie, une habitante du Beaujolais. Il courrait de partout, s'amusaient... Jusqu'à un changement radical de comportement. Il se grattait le museau avec sa patte, gesticulait, pleurait. Et quelques minutes plus tard, j'ai observé que sa langue avait gonflé. » Moins d'une heure après, Sylvie et son chien étaient chez le vétérinaire. « Venez d'urgence ! », a dit le spécialiste lorsque la propriétaire l'a appelé avant de se déplacer.

Des médicaments et un lavement complet de l'animal ont été nécessaires pour que tout rentre dans l'ordre. « J'ai vrai-



**Avec des températures en hausse, les chenilles du pin quittent leurs cocons.**

Photo d'archives Catherine Aulaz

ment eu peur pour mon chien, conclut la quadragénaire. Depuis, je ne suis pas retournée dans les bois et j'avoue hésiter.»

Face à ces insectes, il convient donc d'être vigilant, avec les animaux domestiques, mais surtout avec les enfants et les bébés qui peuvent jouer avec ces chenilles brunes avec des taches orangées, recouvertes de poils (des centaines de milliers par chenille).

**Des mesures de prévention**

Des mesures de prévention sont possibles pour éviter d'être exposé aux poils de ces chenilles. Parmi les bons réflexes à adopter, l'ONF conseille notamment d'éviter les zones infestées, notamment en période de vent, porter des vêtements couvrants en forêt, ou encore, ne pas faire sécher son linge près d'arbres infestés et, enfin, se laver et changer d'habits après une sortie dans les bois. Il est aussi recommandé de ne pas toucher les insectes (vivants ou morts) ou leur nid.

Si malgré ces précautions, vous avez été exposé à des chenilles, il convient de se laver la peau à l'eau et au savon, de se brosser les cheveux et d'éviter de se frotter les yeux. En cas d'apparition de symptômes graves (forte éruption, malaise, vertiges) ou d'inhalation, il est recommandé de consulter rapidement un médecin ou un service d'urgences.

● Stéphane Voyant

**Une plateforme de signalement pour mieux prévenir**

Afin de renforcer la surveillance et la gestion des risques liés aux chenilles processionnaires, une plateforme de signalement (<https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/apropos/pr-sentation>) est déployée depuis 2025. Elle permet de géolocaliser la présence de chenilles. Grâce à ces données centralisées sur une cartographie interactive, les autorités compétentes peuvent mieux anticiper les risques et adapter les mesures de prévention et de gestion à mettre en place. Les signalements jouent également un rôle essentiel dans l'amélioration des connaissances scientifiques et de la surveillance.

LE PROGRES 09/05/06

**Oullins-Pierre-Bénite**

## Le quartier du Merlo change de direction

Succédant à Jean-Luc Vidalot, Florence Siré, qui était jusqu'à présent trésorière du comité d'intérêt local du quartier du Merlo (CIQLM), a pris les rênes de l'association.

Ce comité se donne pour mission de garder au lieu un côté convivial, d'agrémenter l'environnement et surtout de préserver le lieu des crues qui ont parfois été d'une grande violence. Suite à la démission de Jean-Luc Vidalot le 25 avril après 11 ans de présidence, une femme préside donc pour la première fois ce quartier emblématique. «J'en suis très heureux, explique l'ancien dirigeant, car ou-

tre un œil neuf, toujours nécessaire, la vision féminine ne peut être qu'un atout supplémentaire après trois gouvernances masculines».

Florence Siré, quant à elle ajoute: «Je vis ici depuis trois ans. Je me suis attachée à la fois au secteur, à ses résidents, et me préoccuper de mon lieu de vie me tient à cœur. La préservation du risque d'inondation [...] est une priorité, mais je continue dans la lancée de mon prédécesseur avec l'organisation d'animations et de festivités qui sont bouclées jusqu'à la fin de l'année!»

| [contact.merlo@gmail.com](mailto:contact.merlo@gmail.com)



**Ex-trésorière, Florence Siré est maintenant présidente.** Photo J. Takali

Villeurbanne

# La procédure de sauvegarde des Puces du canal n'inquiète pas grand monde

Quelques jours après l'annonce d'une procédure de sauvegarde concernant les Puces du canal à Villeurbanne, le célèbre marché a accueilli ses visiteurs, cette semaine, dans un état d'esprit plutôt serein. L'inquiétude ne semble pas avoir gagné les rangs, que ce soit du côté des marchands que du public.

**C'**est dans un contexte un peu particulier que les marchands des Puces du canal ont investi le site de Villeurbanne ce jeudi 7 mai 2026. En effet, deux jours plus tôt, l'annonce d'une procédure de sauvegarde, consécutive à un contrôle fiscal et impactant la société gestionnaire du deuxième marché aux puces de France, a officialisé des difficultés financières désormais impossibles à ignorer.

**« Les marchands semblent sereins »**

Pourtant, pas de quoi inquiéter



Les clients continuent de se masser dans les allées du deuxième marché aux puces de France. Photo d'archives Margot Jamin

ter outre mesure les exposants, si l'on en croit Jacques Siboni, trésorier de l'Union des marchands des Puces du canal : « Très sincèrement, on s'attendait à réceptionner des réactions virulentes et paniquées, mais c'est presque tout le contraire. Les marchands semblent plutôt sereins et se montrent même satisfaits que

certaines problématiques apparaissent désormais de façon transparente. »

Si la sérénité prédomine globalement, quelques soucieux ont tout de même eu besoin d'être apaisés : « Nous avons discuté avec les plus inquiets pour les tranquilliser. L'idée étant de leur expliquer que dans tous les cas, le cœur de

l'activité n'était pas menacé. » Et Jacques Siboni de s'appuyer sur la notoriété du site pour rassurer sur sa pérennité : « Nous sommes 200 marchands tout de même, ce n'est pas rien. Et les Puces du canal représentent quelque chose d'important. Nous participons à faire rayonner cette institution à travers la France et même dans le monde. On nous connaît jusqu'en Corée du Sud. »

**Toujours mobilisés pour les démarches auprès de l'Unesco**

Une réputation qui conduit l'Union des marchands à poursuivre normalement ses actions, comme la demande de reconnaissance des Puces du canal au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. « Aucune des démarches que nous avons entamées n'a été freinée par l'annonce de la procédure de sauvegarde », poursuit Jacques Siboni, lequel concède néanmoins : « En termes de fréquentation, il faut malgré

tout reconnaître que la situation n'est pas très bonne. En un peu plus d'un an, j'ai, à titre personnel, noté une baisse d'activité d'environ 70 %. »

Toujours mobilisé malgré tout, le marchand villeurbanais a noté un certain émoi face à l'image renvoyée par la situation actuelle. « Certaines personnes ont posé des questions et nous ont expliqué être déçues pour l'image que cela donnait du marché. »

**La Ville de « attachée à cette institution »**

Enfin, de son côté, la mairie de Villeurbanne a rappelé son attachement à l'immense brocante locale : « Les Puces du Canal sont une institution villeurbanaise, constitutive de son identité. C'est un acteur économique majeur, en termes de rayonnement et d'attractivité. La Ville espère que ces mesures d'accompagnement permettront de redresser la situation et de garantir la pérennité de l'activité. »

● Farah Houssami

**« Ce serait vraiment dommage que ce lieu disparaisse »**



Elia Claudel et Théo Renault. Photo Rony Al Jalkh

Pour Elia Claudel et Théo Renault, jeune couple venu chiner aux Puces du Canal, l'annonce de la procédure de sauvegarde suscite de l'inquiétude. « C'est seulement la deuxième fois qu'on vient, mais on trouve cet endroit unique. On aime chercher des objets qui sortent de l'ordinaire pour notre appartement. C'est un lieu mythique, emblématique, que beaucoup de gens connaissent et fréquentent. Ce serait vraiment dommage qu'il disparaisse. »

**« Un rendez-vous du dimanche qu'on ne retrouve nulle part »**



Lionel, un habitué des Puces. Photo Rony Al Jalkh

Habitué des Puces du Canal depuis près de trente ans, Lionel se dit inquiet face à la procédure de sauvegarde. « C'est un lieu incontournable à Lyon. J'y viens surtout pour l'ambiance, les rencontres et les objets qu'on ne trouve plus ailleurs. J'ai appris la nouvelle sur les réseaux sociaux, j'espère vraiment que le site va survivre. Aujourd'hui, dans beaucoup de vide-greniers, il n'y a plus grand-chose. Les belles pièces, on les trouve encore ici. »

**« Une de mes habitudes du dimanche depuis des années »**



Pierre avec sa fille Pascale, son gendre Fabien et son petit-fils Antoine. Photo R.A.J.

Habitué du site depuis 20 ans, Pierre Perugetti indique avoir appris la nouvelle en lisant *Le Progrès*. « C'est une sortie que je viens souvent le dimanche matin, on prend un café puis on se promène dans les allées. J'aime cette ambiance et j'adore découvrir des objets insolites et des pièces qu'on ne voit nulle part ailleurs. Alors l'éventualité d'une disparition est inquiétante. Car ce serait vraiment dommage que ça s'arrête. »

**« On vient ici pour l'ambiance et le plaisir de chiner »**



Fabien, Pascale, et leur fils Antoine. Photo R.A.J.

Pour Fabien, Pascale et leur fils Antoine, les Puces du Canal sont surtout un moment de détente en famille : « On aime venir prendre un café, se balader, fouiller et profiter de l'ambiance. Ce lieu nous séduit pour sa convivialité. On ne vient pas forcément pour acheter, mais pour découvrir, rencontrer des gens et passer un bon moment. La disparition des Puces, pour les habitués, ce serait un vrai manque. »

**« Cela ne veut pas encore dire que le site est condamné »**



Laurent Becheron. Photo R.A.J.

Laurent Becheron reste mesuré : « J'ai compris que les Puces étaient placées en procédure de sauvegarde, mais cela ne signifie pas une fermeture imminente. Cette démarche vise surtout une réorganisation financière. Donc tant qu'il n'y a pas de cessation de paiements, je ne suis pas inquiet. Charge aux responsables de rechercher des solutions face aux taxes et dettes. En tout cas, en attendant, je vais continuer de fréquenter ce marché avec confiance. »

DORIS - V1

## Claude Bourgelat, le père de la médecine vétérinaire

**Il a créé un métier qui n'existait pas, fondé les deux premières écoles vétérinaires au monde et introduit la notion de pathologie comparée entre l'homme et l'animal. Portrait de Claude Bourgelat, écuyer lyonnais devenu, presque par accident, le fondateur d'une discipline entière.**



Buste de Claude Bourgelat, fondateur de la première école vétérinaire au monde. ©Archives municipales de Lyon

Et si les animaux fonctionnaient de la même manière que les humains ? Dans les années 1740, cette hypothèse paraît totalement infondée. Pourtant, Claude Bourgelat en est convaincu. Écuyer de son état, il est le premier à prouver la similitude entre la « *machine humaine et la machine animale* ». De ce constat naîtra le métier de vétérinaire. Sans le savoir encore, cet homme deviendra un pionnier, et ses travaux, des références mondiales.

Pourtant, le petit Claude ne semblait pas prédestiné à cet avenir. Né en 1712 à Lyon, il vit une enfance douce. Son père est un riche commerçant, échevin de la ville, sa fonction lui confère même la noblesse. Le jeune homme ne manque de rien. Jusqu'au drame. Son père décède alors qu'il n'a que sept ans. Au fil des procès autour de l'héritage, la vie luxueuse ainsi que l'ambiance familiale se dégradent.

### **Les mousquetaires, le barreau puis les chevaux**

Franchissant les portes de l'âge adulte avec peu de finances, Claude Bourgelat se tourne vers l'uniforme. En 1724, il intègre les troupes des mousquetaires. Cinq ans sous les armes, avant qu'il ne décide d'utiliser un autre moyen de défense : les mots.

Il se lance dans des études de droit, devient avocat, plaide devant les grandes familles de Lyon et de Grenoble. Sa carrière s'annonce prometteuse mais s'arrête net le jour où il gagne un procès qu'il sait injuste. Il préfère quitter le barreau. Une décision radicale, à l'image du personnage.

Les chevaux entrent alors en scène, et guideront tout le reste de sa vie. À tout juste 28 ans, Claude Bourgelat obtient un brevet royal pour diriger l'Académie d'équitation de Lyon. Un établissement prestigieux, destiné à enseigner aux jeunes nobles l'art équestre, les mathématiques, l'escrime, la danse. C'est ici, dans les écuries, que tout commence vraiment pour le jeune homme.

### **Bousculer les idées reçues**

Passionné par ses chevaux, Claude Bourgelat remarque très vite des erreurs médicales. Les traités sont imprécis, les pratiques souvent absurdes. « *Les planches anatomiques étaient erronées* », résume Jeanne-

Marie Bonnet-Garin, professeure émérite à VetAgroSup, établissement vétérinaire descendant de l'école de Bourgelat.

Le pire selon lui ? La « dessolure » : une intervention chirurgicale consistant à arracher la sole, la partie inférieure du sabot, supposée guérir les douleurs de l'animal. Retirées, elles étaient clouées aux portes des ateliers, comme des trophées. Un acte sadique, sans preuves de bienfaits.

Claude Bourgelat, révolté par cette médecine qu'il qualifie d'« empirique », décide de s'appuyer sur la science pour comprendre réellement le cheval. Il se rapproche donc des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Lyon et démarre avec eux un travail d'anatomie comparée.

Leur découverte est stupéfiante. Cheval et homme seraient construits selon les mêmes principes. Même mécanique, mêmes organes, mêmes logiques. *« C'était un vrai scientifique. Sa démarche reposait sur un questionnement, des hypothèses, il autopsiait, il mesurait. À la suite de ça, il énonçait une vérité scientifique. Ce qui n'était pas le cas des empiriques »*, explique Jeanne-Marie Bonnet-Garin.

Ces derniers, eux, se contentaient d'observer sans raisonner, convaincus que ce qui avait toujours été fait était forcément juste.



Éléments d'hippiatrique, ouvrage de Claude Bourgelat. © Bibliothèque nationale de France

En 1750, il publie le premier tome de ses *Éléments d'hippiatrique*, un traité technique traitant de l'anatomie, des maladies et des soins du cheval. L'ouvrage fait sensation. Deux ans plus tard, il entre comme membre correspondant à l'Académie des sciences de Paris.

### Quelques phrases qui changeront tout

Son ascension ne s'arrête pas là. Dès 1755, Claude Bourgelat rejoint le cercle des auteurs de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Il y rédige plus de 200 articles. Mais c'est une phrase, glissée dans l'un de ces textes, qui marquera son histoire et celle de la santé animale : *« La médecine de l'homme est utile à celle du cheval et réciproquement. »*

Claude Bourgelat pose les bases de ce que le monde médical appellera, des siècles plus tard, le concept *One Health*. *« Il est l'un de ceux qui ont formulé le principe avec une clarté exceptionnelle et qui en ont tiré des conséquences concrètes pour la science et la formation »*, explique Cédric Colmar, directeur des

relations partenariats, internationales et européennes de VetAgroSup. « *Il transforme une évidence diffuse en principe intellectuel et institutionnel.* »

Pendant qu'il se lie avec d'Alembert, fréquente des cercles intellectuels et construit sa réputation européenne, une idée bien précise germe dans sa tête.

### **La première école vétérinaire du monde**

En 1754, Henri-Léonard Bertin arrive à Lyon en tant que préfet de région. Les deux hommes se rapprochent rapidement. Claude Bourgelat a les idées et Henri-Léonard Bertin, lui, a la confiance du roi. Cette amitié va être à l'origine de la concrétisation de son projet. Appuyée par un problème réel et urgent : la peste bovine.

Celle-ci décime les troupeaux qui « *tractent et font les labours. Leur fumier permet de faire de l'engrais. Sans eux, il n'y a plus de ressources* », comme le rappelle Jeanne-Marie Bonnet-Garin. Claude Bourgelat propose alors sa solution. Former de vrais professionnels des animaux disposant d'un enseignement scientifique rigoureux.

Un arrêt du Conseil du roi officialise la création de l'École vétérinaire de Lyon, qui ouvre ses portes en janvier 1762 dans de modestes locaux d'une auberge de la Guillotière. Ils seront 38 élèves à la fin de l'année, puis 88 deux ans plus tard.



École vétérinaire fondée en 1762 par le lyonnais Claude Bourgelat. ©Archives municipales de Lyon

Le niveau d'entrée reste modeste : savoir lire, écrire, et idéalement ferrer un cheval. « *Ce n'était pas la crème qui suivait le cursus mais surtout les enfants de maréchaux-ferrants* », concède Jeanne-Marie Bonnet-Garin avec un sourire.

L'engouement est pourtant international, des élèves viennent de toute l'Europe. Face à la multiplication des intéressés, une seconde école voit le jour à Maisons-Alfort, près de Paris, en 1765. C'est ainsi qu'est née la médecine vétérinaire.

Deux ans seulement après l'ouverture de l'école lyonnaise, la peste bovine disparaît. Le roi élève aussitôt l'établissement au rang d'École royale vétérinaire.

### **Un héritage au-delà des frontières**

De retour dans leurs pays respectifs, les anciens élèves de Claude Bourgelat fondent à leur tour des écoles : Turin, Copenhague, Londres, New York... « *Bourgelat n'a pas seulement produit des idées, il a créé un modèle d'enseignement transmissible, exportable et reproductible* », analyse Cédric Colmar. En quelques

décennies, quatorze établissements vétérinaires voient le jour en Europe, tous issus de la vision de cet écuyer lyonnais.

L'héritage de Claude Bourgelat se manifeste actuellement dans les salles de cours, où des conférences lui sont consacrées et où des cours d'éthique professionnelle transmettent les principes qu'il a fondés. « *Il est le fondateur d'un champ entier, dont beaucoup de missions les plus décisives restent encore mal connues* », observe Cédric Colmar.

Quant au fameux Serment de Bourgelat, souvent comparé à celui d'Hippocrate, Jeanne-Marie Bonnet-Garin tient à nuancer : « *Ce n'est pas un vrai serment. Ces propos sont importants mais ne doivent pas être obligatoirement prononcés pour intégrer le corps vétérinaire.* » À VetAgroSup, ses paroles sont tout de même relues lors de la remise des diplômes, comme un rappel solennel de l'origine de ce métier.

Sa mémoire a malgré tout mis du temps à s'imposer. « *Quand j'étais étudiante, je n'ai jamais eu de cours sur Claude Bourgelat. Il y avait sa statue à l'entrée de l'école, mais aucune idée de qui il était* », confie Jeanne-Marie Bonnet-Garin. Aujourd'hui, quelque chose a changé. « *Il y a une prise de conscience de l'importance qu'il a pu avoir, et de l'éthique qu'il a instaurée dans le milieu.* »



Plaque en mémoire de Claude Bourgelat et de la fondation de la première école vétérinaire ©Archives municipales de Lyon.

Claude Bourgelat meurt à Paris le 3 janvier 1779, probablement emporté par une crise de goutte dont il souffrait depuis longtemps. Enterré quelque part dans la capitale, l'emplacement exact de son tombeau reste un mystère. Une disparition floue pour un homme qui a pourtant mis fin à des siècles d'incohérence dans le monde médical animalier.

**Sasha Bouquet**

12/05/26

## Rhône

# Face au changement climatique, le Département veut économiser et sécuriser ses ressources en eau

**Confronté de plus en plus à des épisodes de sécheresse, le Département a signé avec plusieurs partenaires, un document cadre baptisé Eau et Rhône, visant à mieux économiser, sécuriser et protéger les ressources en eau sur la période 2026-2030.**

L'été caniculaire de 2022, puis celui de 2023 rappellent que le Rhône est déjà soumis aux effets du réchauffement climatique. « En 2022, le Haut Beaujolais a été très touché par le manque d'eau potable, se souvient Daniel Jullien, conseiller départemental

délégué à l'Eau et à l'Irrigation et président du Syndicat mixte hydraulique agricole du Rhône (Smhar). Il y a eu des citernes d'approvisionnement mais ce n'est pas une solution et, surtout, cela n'est pas reproductible à l'échelle du territoire. »

## Des actions pour économiser l'eau

Dans ce contexte de changement climatique, une réflexion est engagée sur l'avenir de la ressource en eau. Un document cadre baptisé Eau et Rhône a été signé, fin avril, à Lyon. Cet accord réunit le Département, les agences de l'eau Rhône Mé-

diterranée et Loire Bretagne et la caisse des dépôts et consignations et s'étale sur la période 2026-2030. La feuille de route comprend des actions à mettre en œuvre pour économiser l'eau.

Parmi les priorités, l'accès à l'eau pour les agriculteurs, avec la remobilisation de retenues collinaires existantes (il y en a 1000 dans le Rhône). « Une expérimentation va être menée avec les partenaires locaux concernant une retenue collinaire à Bessenay, confie Daniel Jullien. L'idée est de montrer que l'on peut répondre à l'usage collectif tout en étant conforme

aux normes environnementales. On voudrait en faire un exemple. »

## Des aides accordées selon les projets

Toujours sur le volet agricole, le plan vise à développer des filières moins gourmandes en eau. « Malgré les conditions climatiques, suivant la composition de la prairie, par exemple, les rendements peuvent être différents; il y a un vrai travail à mener », poursuit l'élu. La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable dans le Haut Beaujolais et la poursuite des économies d'eau dans les

bâtiments départementaux et des routes figurent aussi sur la liste. « Il n'y a pas d'enveloppe financière dédiée à ce plan, rappellent les différents acteurs. Il s'agit de soutenir les projets des agriculteurs ou des collectivités par rapport aux enjeux liés à l'eau. » Des aides peuvent ainsi être accordées pour l'amélioration de la performance d'une station d'épuration, ou la gestion des eaux pluviales ou des espaces végétalisés. « Cela sera en fonction des projets présentés », conclut Kristel Astier-Cohu, directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau.

● Stéphane Voyant

14 LA QUESTION DE LA SEMAINE

Lyon 5<sup>e</sup>

# Saint-Just, grand oublié des Vélo'v?



Depuis 2005, les Vélo'v sillonnent la Métropole de Lyon 24 heures sur 24. Vingt ans plus tard, le réseau a même franchi un nouveau col avec l'arrivée des modèles électriques, ces fameux vélos verts censés mettre un terme au calvaire des collines. Mais avec 428 stations réparties dans 22 communes, soit 5000 vélos disponibles, le maillage est encore loin d'être homogène. Si la Presqu'île croule sous les bornes, les stations se font plus rares dès que l'on prend de la hauteur. Le 2<sup>e</sup> arrondissement bénéficie d'une station pour environ 550 habitants, tandis que le 5<sup>e</sup> doit se contenter d'une station pour 1400 habitants en moyenne. À Saint-Just, le service a-t-il complètement déraillé? JULIA PARET



LE MITIGÉ

« Si on ne peut pas compter sur un Vélo'v, ça décourage »

Mohamed Alt-Yahia, conseiller fiscal, 56 ans

## « C'est un plan de secours qui fonctionne bien »

Céline De Oliveira, aide-soignante, 48 ans



LA SATISFAITE

« Personnellement je n'utilise pas les Vélo'v, mais mon fils en prend régulièrement et il semble content. Nous sommes quand même dans un quartier où beaucoup de personnes ont leur propre vélo. Mon fils préfère prendre les transports en commun mais quand il rate son bus pour aller à son travail étudiant, il prend un Vélo'v. C'est un plan de secours qui fonctionne bien. Il ne réserve pas forcément son vélo sur l'application avant, mais en trouve quand même. »

« J'habite Saint-Irénée et je n'ai pas l'impression que les gens se plaignent d'un manque de bornes. Même s'il y a eu des polémiques sur certains aménagements, les habitants semblent plutôt satisfaits des pistes cyclables, car il y avait un gros retard. Après, c'est vrai qu'ici les gens utilisent énormément leurs voitures pour aller d'un quartier à un autre, car le vélo c'est assez restrictif. C'est pour cela que j'étais partisan du Tramway express de l'Ouest lyonnais (TEOL). Sans doute qu'en rajoutant quelques bornes de stations Vélo'v cela pourrait inciter à prendre davantage le vélo, car si on ne peut pas compter dessus, ça décourage. »

## « Il manque des stations Vélo'v à Saint-Just »

Ibet Alvarez, musicienne, 40 ans

« Je pense qu'il manque des stations Vélo'v à Saint-Just. Quand je passe devant les stations les matins, elles sont souvent vides. Le soir, il y en a plus, car je pense que les services font en sorte de remonter des vélos. Maintenant j'ai mon propre vélo, mais avant, quand j'utilisais les Vélo'v, il

m'est arrivé de ne pas en trouver quand j'en avais besoin. Il y a déjà trois stations à Saint-Just, mais compte tenu du nombre d'habitants et du fait que les personnes utilisent beaucoup ce service, avoir une ou deux stations supplémentaires serait une bonne chose. »



LA MÉCONTENTE

## AMÉNAGEMENT



© DIDIER GOSSART

Le transept nord de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, désormais restauré.

## Patrimoine. Encrassée, la chapelle de l'Hôtel-Dieu retrouve la lumière

**L**e transept nord de la chapelle achevée en 1655, rare exemple du baroque à Lyon, tenait beaucoup ces dernières années du conduit de cheminée encrassé. « *On ne voyait pas de détails, pas de tableaux. Il y avait une parfaite harmonie dans la crasse. On ne savait pas si c'était de la toile, de la peinture, de la pierre, du stuc, du bois...* », image efficacement Didier Repellin, architecte en chef des Monuments historiques. La faute au chauffage permanent nécessaire aux malades que recevait la chapelle et ce transept, à l'époque où il communiquait avec l'Hôtel-Dieu. Alors après avoir, au fil de 17 années, restauré différentes chapelles, vitraux, sculptures, la façade et les clochers, les Hospices civils de Lyon (HCL), propriétaires de la chapelle, ont achevé le rafraîchissement du transept nord, inauguré lundi 4 mai. « *La chaleur avait caramélisé*

*la crasse* », reprend Didier Repellin. Cette tranche de travaux a coûté 271 000 euros, financés par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et par la Fondation du patrimoine. Les HCL lancent une nouvelle souscription pour rénover les deux dernières chapelles latérales, celles de la Charité et des Reliques. Malgré un financement de la Ville de Lyon, il manque 107 000 euros pour cette chapelle rebaptisée la Charité, nommée en référence à l'hôpital de la Charité, fondé en 1617 et démoli en 1934. La chapelle des Reliques, dont les travaux doivent démarrer en 2027, abrite le retable reliquaire offert par le cardinal de Bonald en 1849, qui réunit 651 reliques de saints. La restauration de cet objet unique en Europe est estimée à 220 000 euros (inclus dans les 450 000 euros pour la chapelle).

**DAVID GOSSART**

## Patrimoine

41

Il était une fois...

### Le jeu du dodechedron qui amusait la bourgeoisie

La Bibliothèque municipale de Lyon conserve de rares exemplaires de ce jeu qui a enflammé les salons du XVI<sup>e</sup> siècle.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le jeu du dodechedron, qui tire son nom du dé à 12 faces utilisé, est en vogue dans les salons bourgeois. Phénomène éditorial, cet ancêtre du jeu en kit mêle divination et poésie. Les règles, complexes, confèrent au jeu un sérieux qui plaît. Le joueur choisit parmi 12 maisons (richesse, mariage, maladie, mort, religion, amour...), puis une des 12 questions proposées, avant de lancer le dé. En fonction du nombre, le maître du jeu suit un cheminement complexe qui le mène à la réponse. Un véritable voyage dans l'ouvrage, pensé pour que l'amusement dure. Le but est uniquement ludique. Aucun pari n'est permis sur les réponses apportées. C'est précisément ce qui lui

vaut son succès et lui épargne la censure de l'Église.

La première édition française du jeu paraît à Paris en 1556, avant d'être diffusée largement à Lyon, ville d'imprimerie. Né au moment de l'essor de l'imprimerie, et de petite taille, ce livret entre sans difficulté dans les maisons, et se transporte très facilement.

Jean de Meung, célèbre poète et coauteur du Roman de la rose, en serait le créateur. « *Les formulations, rédigées en vers, rappellent son écriture* », indique la Bibliothèque municipale de Lyon. « *Ce lien supposé permet surtout d'apporter de la légitimité au jeu.* »

Remplacé dès le XVII<sup>e</sup> siècle par les jeux de cartes, puis par le tarot, le plaisant jeu de dodechedron n'a



© SASHA BOUQUET

pourtant pas totalement disparu. La Bibliothèque municipale en conserve trois éditions datées de 1574, 1580 et 1581. Et il ne resterait dans le monde entier que 14 exemplaires. Pour les curieux, une application en ligne permet aujourd'hui d'en consulter une version modernisée.

SASHA BOUQUET

Version du jeu du dodechedron de 1581, détenue par la Bibliothèque municipale de Lyon, qui se joue avec un dé à 12 faces.

**Parlons  
lyonnais**  
PAR JEAN-BAPTISTE  
MARTIN

## Barboton

Le nom masculin *barboton* signifie « ragoût de pommes de terre (souvent accompagné de viande de mouton) » (ex. « À midi, on s'est régalé, on a mangé un barboton de pommes de terre, comme le faisait ma grand-mère »). Est également employée la locution *pommes de terre en barboton* qui signifie « pommes de terre à l'étuvée ». Ce régionalisme a été relevé dans le Lyonnais, ainsi que dans la partie centrale et occidentale de Rhône-Alpes.

Nizier du Puitspelu explique que ce mot s'explique par le bruit incessant que font les pommes de terre qui « gongonnent en cuisant sous le couvercle ». C'est un mot d'origine incertaine, comme le verbe français *barboter* dont il est dérivé : certains rattachent en effet *barboter* au latin *barba*, d'autres le font venir du gaulois *\*borvo*, d'autres enfin le considèrent comme d'origine onomatopéique.

## Qui est-ce ? Ambroise Courtois



Le 7 janvier 1944, Ambroise Courtois, chapelier et ancien conseiller municipal radical-socialiste du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, est enlevé par trois hommes se présentant comme des policiers allemands. Quelques heures plus tard, le corps de cet homme de 66 ans est retrouvé au lieu-dit « La descente des morts », sur la nationale 7, atteint de deux balles. Victime d'un mouvement collaborationniste, sa mémoire est honorée par une place à son nom à Monplaisir (Lyon 8<sup>e</sup>). Né le 28 décembre 1877, Ambroise Jules Courtois est fils de tailleur. Il grandit dans le quartier populaire de la Guillotière. Après son service militaire et la Grande Guerre, il s'installe comme chapelier au 61 grande rue de la Guillotière.

On lui attribue l'invention d'une casquette large et plate, spécialement conçue pour les joueurs de boules. Conseiller d'arrondissement à partir de 1931, il devient ensuite conseiller municipal et général sous les couleurs radicales-socialistes. Sous l'Occupation, il ne rejoint pas la Résistance. Mais son passé d'élus suffit à faire de lui une cible pour le MNAT, mouvement collaborationniste. Une quinzaine de jours avant son assassinat, un mot anonyme glissé dans sa boîte aux lettres indique « méfiez-vous ». Sur son corps, les gendarmes trouveront un mot : « *Terreur contre terreur.* » Un signe de représailles utilisé par le MNAT pour justifier l'élimination de personnalités « anti-allemandes ». SASHA BOUQUET

32 Dossier NATURE

# 7 questions pas si bêtes sur les arbres

Âge moyen, taille et coupe... Avec des arbres en ville croisés parfois quotidiennement, les questions émergent naturellement autour de ces compagnons indispensables. En voici quelques-unes, ainsi que leurs réponses.

## Pourquoi ne plante-t-on pas des arbres déjà grands ?

« Les arbres sont des êtres vivants adaptés à leur environnement, sans être programmés génétiquement pour bouger », explique Damien Saraceni, coprésident de l'association Boomforest. « Quand on déplace un arbre, c'est un traumatisme. Plus on fait la transplantation tard, plus on ruine les efforts faits pendant plusieurs années », ajoute-t-il.

« En général, nous plantons de petits arbustes de moins d'un mètre car plus les arbres sont plantés jeunes, plus ils sont résistants », abonde Victorine de Lachaise, codirectrice de l'association Des Espèces Parmi'Lyons.

« Si des arbres plus vieux ayant grandi en pépinière, où ils sont arrosés, sont choisis et plantés dans un milieu urbain, la probabilité qu'ils meurent est grande », explique-t-elle.

Pour autant, ces considérations ne suffisent pas à répondre au manque d'ombre dont les citoyens font part à leurs élus. Ce qui conduit les décideurs à planter des arbres entre 5 et 15 ans, plus grands mais possiblement plus vulnérables.

## Qui s'occupe des arbres à Lyon ?

La réponse à cette question est plus complexe qu'il n'y paraît. Officiellement, la Métropole de Lyon gère les arbres d'alignement le long des rues. Ces arbres sont plantés individuellement sur une ligne droite, qui est généralement constituée d'une seule essence. De son côté, la Ville de Lyon s'occupe des arbres dans les parcs et squares, les écoles

ou ceux qui ne sont pas plantés en alignement.

Les deux institutions se coordonnent sur les nouveaux projets de squares, parcs et jardins. Pour chacun, les types d'arbre sont évoqués et un plan de gestion est défini pour savoir qui sera responsable de l'entretien des arbres.

Côté Mairie, les arbres sont diagnostiqués visuellement tous les cinq ans au minimum, sauf pour les écoles et crèches où le diagnostic est réalisé tous les ans. « Tous les arbres sont en vigilance. Avec le changement climatique, on observe parfois des assèchements brutaux d'arbres qui dépérissent en quelques mois », explique Jean-Luc Boissard, chef du service de gestion spécialisée des arbres à la Ville de Lyon.

Si un arbre est abattu, c'est à la Mairie d'arrondissement d'assurer la communication avec les habitants. Les citoyens peuvent d'ailleurs signaler tout problème relatif aux arbres à la mairie centrale, au 04 72 10 30 30.



## Combien de temps faut-il attendre avant d'avoir de grands arbres ?

Globalement, entre 5 et 15 ans. Cet écart de temps vient de l'âge de départ de l'arbre et de la taille voulue. « En 4 ans, il dépasse la taille d'un être humain », décrit Damien Saraceni. Côté Ville, le processus est plus cadré. « Les arbres, qui sont achetés en pépinière ou bouturés, ont minimum 5 ans. Il faut ensuite encore cinq ans après la plantation pour avoir un arbre qui va prendre de l'envergure. Pour obtenir un arbre adulte, il faut encore dix ans. »

## Combien de temps vit un arbre à Lyon en moyenne ?

« En moyenne, l'espérance de vie est de 50 ans, avec des arbres centenaires », décrit la Ville de Lyon. Selon la « Charte de l'arbre », un document rédigé par la Métropole de Lyon en 2016, « l'espérance de vie d'un arbre dépasse rarement 100 ans en ville du fait de la pollution, du manque d'espace, de la qualité du sol... »

À plus grande échelle, « il n'y a pas de données précises car les arbres ont été plantés il y a plus de 30 ans, sans suivi à l'époque », ajoute la Ville.

Cette espérance de vie peut cependant être largement réduite en cas de risque de sécurité pour les habitants. Dans ce cas-là, l'abattage sera étudié, même s'il a toujours lieu en dernier recours.

## Pourquoi les arbres meurent ?

Au-delà de la coupe humaine, les arbres ont de nombreuses raisons de mourir en ville. « Le dérèglement climatique peut fortement réduire les volumes d'eau à disposition de l'arbre », décrit Victorine de Lachaise.

Au rang des risques, on trouve aussi les parasites et les maladies. Les vents violents peuvent en outre casser des branches. La qualité des sols est également un problème. « Les racines de l'arbre s'étendent généralement aussi largement que les feuilles. Or en ville, il y a un peu de terre à côté du tronc et c'est tout. Ce qui limite l'accès à l'eau », décrit Damien Saraceni.

Des dégâts peuvent aussi survenir suite à des chantiers sur les racines ou les parties aériennes, ou encore des morsures de chiens sur de jeunes arbres fragiles.

## Pourquoi peint-on les arbres en blanc ?

Bien que rare, cette pratique existe à Lyon et sa métropole.

« Les troncs des jeunes arbres sont très sensibles aux rayons du soleil d'ouest. Ils doivent être protégés pour éviter les échaudures, de l'écorce brûlée par le soleil qui blesse l'arbre et peut entraîner son dépérissement. Il faut donc les protéger, soit par de la toile de jute, des canisses bambou, ou de la peinture blanche adaptée », décrit la Ville.



## Pourquoi met-on des colliers aux arbres ?

Sur ce point, le collier peut être de deux types. Un premier est celui directement fixé au tronc des arbres prisés des chenilles processionnaires, comme le pin et le chêne. Les insectes font leur nid en haut de l'arbre. Les chenilles devenues adultes tentent de descendre vers le sol pour établir leur cocon et devenir des papillons. Le collier, présent vers le bas de l'arbre, va faire office de piège pour qu'elles n'atteignent pas le sol.

Un autre type de collier peut s'apparenter à un tuteur. Il va aider à maintenir un jeune arbre sur les premières années de sa plantation en attendant que son système racinaire se développe et lui permette de s'ancrer au sol. Le tronc est également encore fragile et peu résistant au vent. Le tuteur est souvent accompagné de sangles souples pour éviter que les arbres ne se brisent. ■

LE FIGARO 13/05/26 Par Clément Gros

## Pourquoi certaines plaques d'immatriculation sont-elles roses ?



**Depuis le 1er janvier 2026, des véhicules avec de mystérieuses plaques roses circulent sur les routes françaises. Que signifient-elles et pourquoi le gouvernement a-t-il décidé de changer les règles ?**

Depuis le 1er janvier 2026, il est possible de croiser sur les routes françaises des véhicules arborant une plaque d'immatriculation d'une couleur jusqu'ici peu commune : le rose. Cela n'a rien d'une fantaisie esthétique et découle d'une décision très sérieuse du gouvernement, publiée au Journal officiel du 2 décembre 2025.

Ces nouvelles plaques remplacent les anciennes plaques provisoires, dites WW ou W garage, qui étaient jusqu'ici visuellement identiques aux plaques définitives. Les forces de l'ordre avaient du mal à distinguer un véhicule en circulation provisoire d'un véhicule normalement immatriculé. Désormais, le fond rose et les caractères noirs permettent une identification immédiate. Qui plus est, la date d'expiration du certificat provisoire est inscrite directement sur la plaque, à droite. D'un coup d'œil les agents de contrôle peuvent donc savoir si une plaque est provisoire, et si cette dernière est encore valable.

### **400.000 plaques roses ?**

Ces plaques concernent les particuliers ayant acheté un véhicule neuf en attente de carte grise définitive, les importateurs de véhicules étrangers avant leur immatriculation en France, ainsi que les professionnels de l'automobile (garagistes et concessionnaires) pour leurs essais routiers.

Dans les faits, la mesure répond à une montée des fraudes liées aux plaques provisoires : certains conducteurs les conservaient après expiration, d'autres les revendaient illégalement. Des automobilistes recevaient même des amendes pour des infractions commises par un précédent utilisateur de leur plaque. Plus de 400.000 immatriculations provisoires sont délivrées chaque année en France, soit environ 1% du parc automobile.